

1. Points saillants :

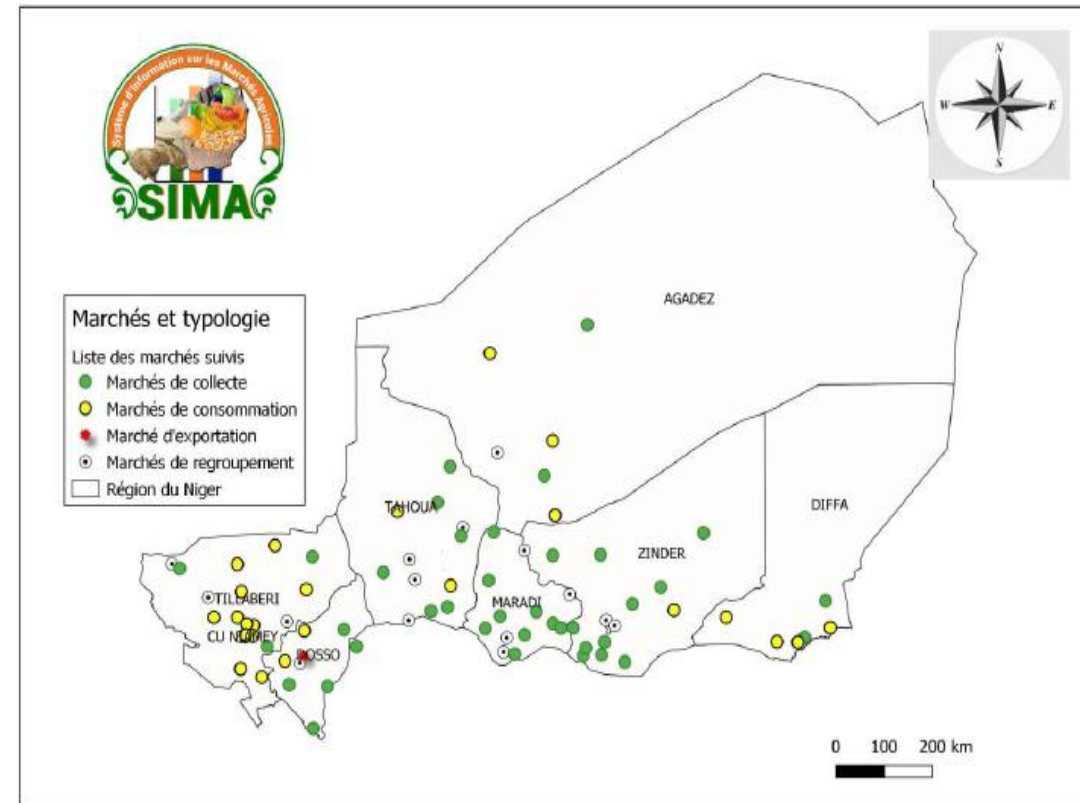
Baisse des prix des produits alimentaires en novembre 2024 par rapport à Octobre 2024 : Le mil a enregistré une baisse de **5 %**, le sorgho une baisse de **13 %**, le maïs une baisse de **7 %**, et le riz importé une baisse de **2 %**. La diminution la plus marquée a été observée pour le niébé, avec une baisse de **16 %**. Cette tendance s'explique principalement, par l'arrivée sur le marché, des nouvelles récoltes. Ces récoltes, issues de la production nationale et des importations en provenance de pays voisins tels que le Nigeria et le Bénin, ont contribué à accroître l'offre des produits agricoles et à faire baisser les prix.

Par rapport à la même période de l'année précédente (novembre 2023), les prix des denrées alimentaires sont restés relativement stables. Le riz importé n'a enregistré aucune variation (**0 %**), tandis que le mil et le niébé ont augmenté de **1 %** chacun. En revanche, des baisses de **2 %** pour le sorgho et de **7 %** pour le maïs ont été observées. Cette stabilité reflète une modération des fluctuations des prix alimentaires entre les deux périodes. **Toutefois, il est important de rappeler que 2023 était une année de forte inflation.**

En novembre 2024, les prix des denrées alimentaires restent nettement supérieurs à la moyenne des cinq dernières années. Le mil affiche une hausse de **20 %**, le sorgho de **19 %**, le maïs de **17 %**, le riz importé de **30 %** et le niébé de **13 %**. Ces écarts reflètent des tendances structurelles, telles qu'une demande accrue, des coûts de production en hausse ou des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, qui maintiennent les prix à un niveau élevé par rapport aux années précédentes.

- **Le 24 septembre 2024, le Niger a décrété une interdiction stricte sur l'exportation des céréales, à l'exception des envois vers le Mali et le Burkina Faso. Cette décision vise à « protéger l'approvisionnement » national.**

Répartition spatiale des marchés suivis par typologie

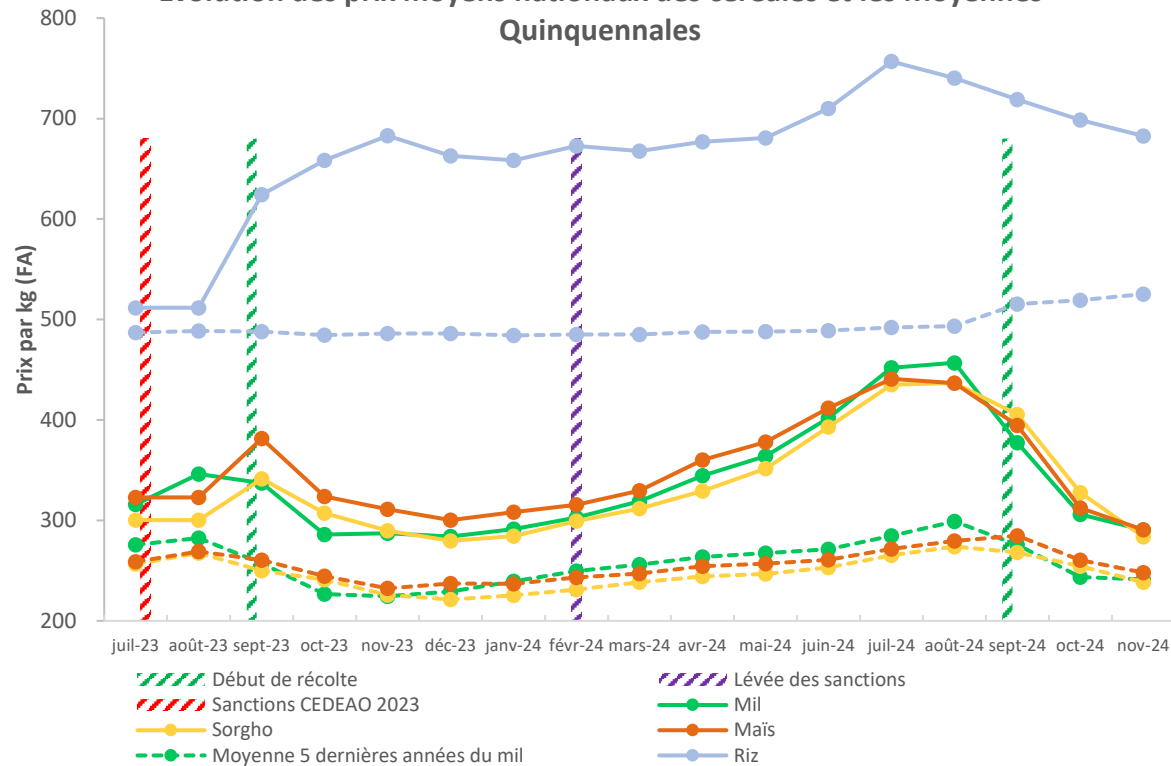


La carte ci-dessus illustre en préambule la répartition spatiale de l'échantillon des marchés suivis par le SIMA par typologie. Ce sont (89) marchés à travers le pays qui sont suivis hebdomadairement par le SIMA avec l'appui du Gouvernement et de ses partenaires en particulier le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

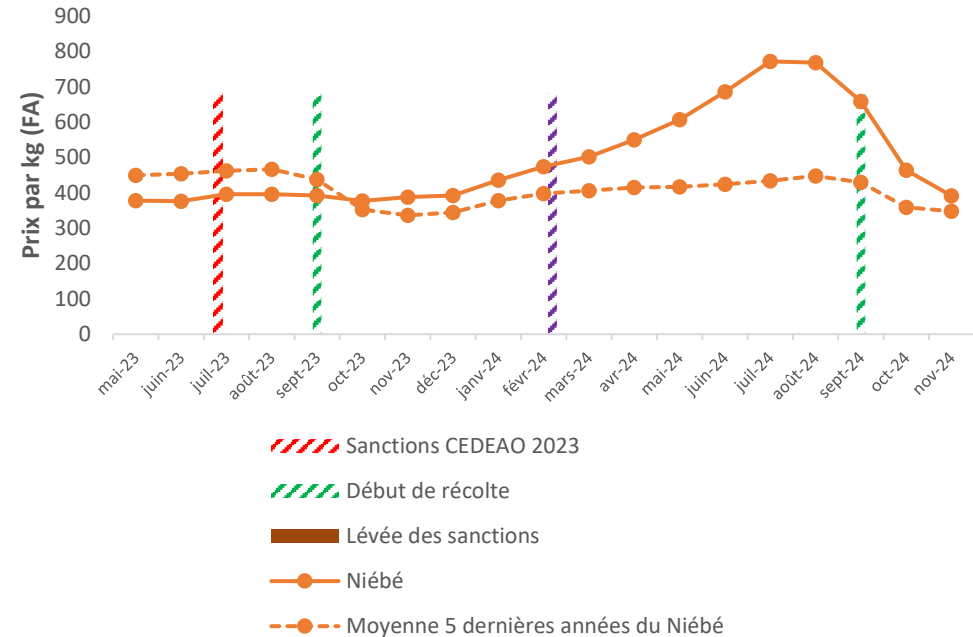


2. Evolution des prix des produits agricoles :

Evolution des prix moyens nationaux des céréales et les Moyennes Quinquennales



Evolution du prix moyen national du niébé et la Moyenne Quinquennale



- **En novembre 2024**, les prix des denrées alimentaires, y compris celui du niébé, ont enregistré une baisse consécutive grâce à une bonne disponibilité des produits sur les marchés. Cependant, ces prix restent nettement supérieurs à leur moyenne quinquennale, reflétant une hausse structurelle des coûts des produits alimentaires au fil des années. Cette augmentation s’explique par divers facteurs, à la fois exogènes et endogènes, tels que les conditions climatiques, la spéculation des commerçants, l’insécurité, ainsi que des événements récents comme la guerre en Ukraine et la fermeture des frontières à la suite des événements du 26 juillet 2023. Ces hausses de prix exacerbent la situation de l’insécurité alimentaire.
- Par ailleurs, une augmentation significative des prix a été constatée durant la période de soudure (juin à août) pour toutes les denrées alimentaires. À partir de septembre, avec le début des récoltes, les prix ont fortement diminué. Avec une production relativement bonne cette année malgré des inondations, des baisses supplémentaires sont attendues les mois de décembre voire janvier. Toutefois, les prix devraient demeurer au-dessus de la moyenne des cinq dernières années.



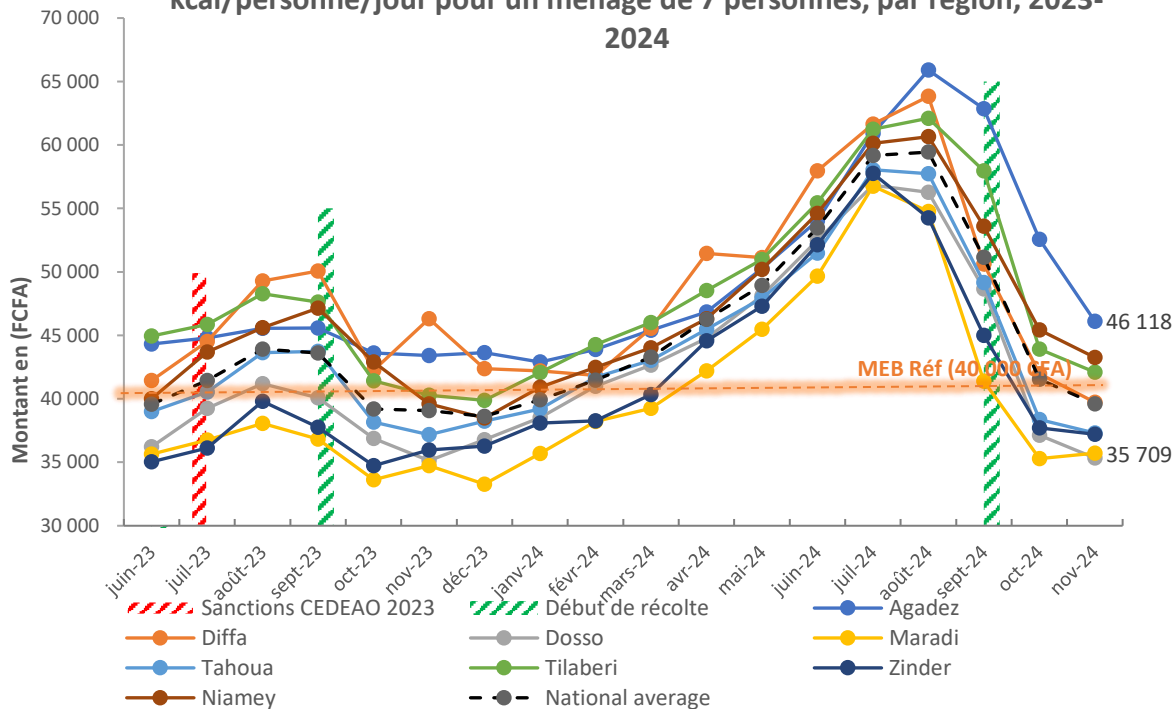
3. Baisse générale mensuelle du coût du panier alimentaire en octobre 2024, avec des disparités régionales persistantes

En novembre 2024, le coût moyen réel du panier alimentaire (composé de quatre produits de base : mil, niébé, sel et huile végétale) continue de diminuer dans toutes les régions, avec une baisse moyenne de 5 %, passant de 41 543 FCFA à 39 599 FCFA. Pour la première fois depuis janvier 2024, le coût moyen réel du panier se situe en dessous du coût de référence fixé à 40 000 FCFA par ménage de sept personnes et par mois. Toutefois, le coût reste supérieur à Agadez, en raison de son éloignement des zones de production et des coûts de transport élevés, et, dans une moindre mesure, à Tillabéri, pour des raisons sécuritaires.

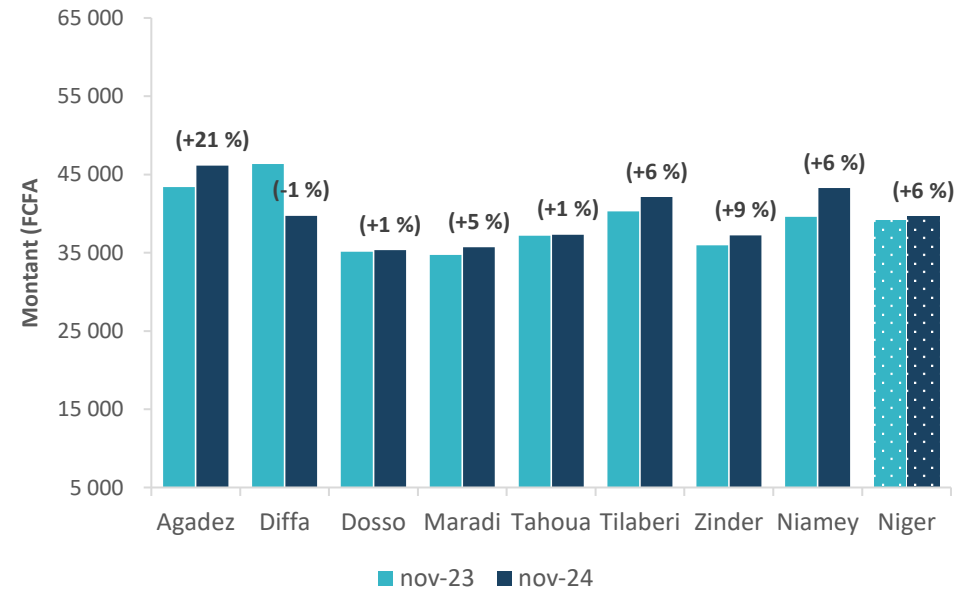
Depuis plus d'un an, le coût réel du panier alimentaire dépasse le seuil de référence dans ces deux régions (Tillabéri et Agadez), soulignant la pression économique persistante sur les ménages de ces zones ainsi que la diminution de l'impact des transferts monétaires.

En outre, en novembre 2024, le coût réel du panier alimentaire a augmenté de 6 % au niveau national par rapport à novembre 2023.

Evolution du coût du panier alimentaire de base couvrant 2 100 kcal/personne/jour pour un ménage de 7 personnes, par région, 2023-2024



Coût réel du panier alimentaire de base couvrant 2 100 kcal/personne/jour pour un ménage de 7 personnes en novembre 2023 vs 2024

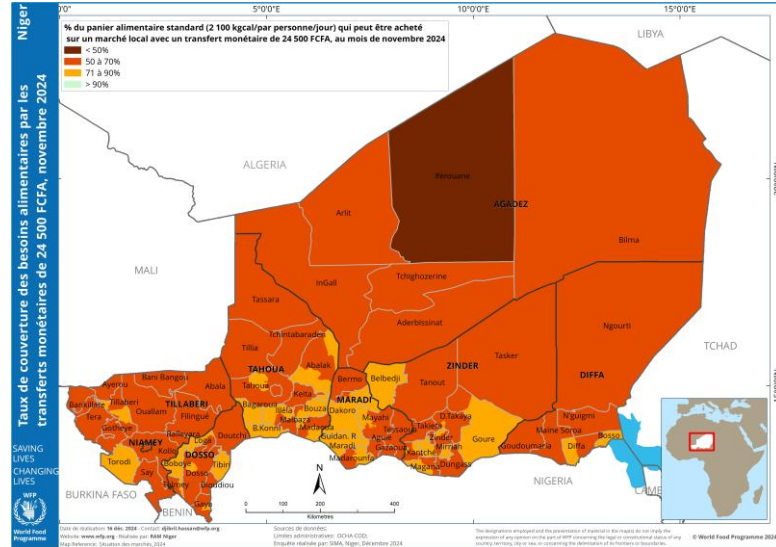




7. Impacts sur les transferts monétaires

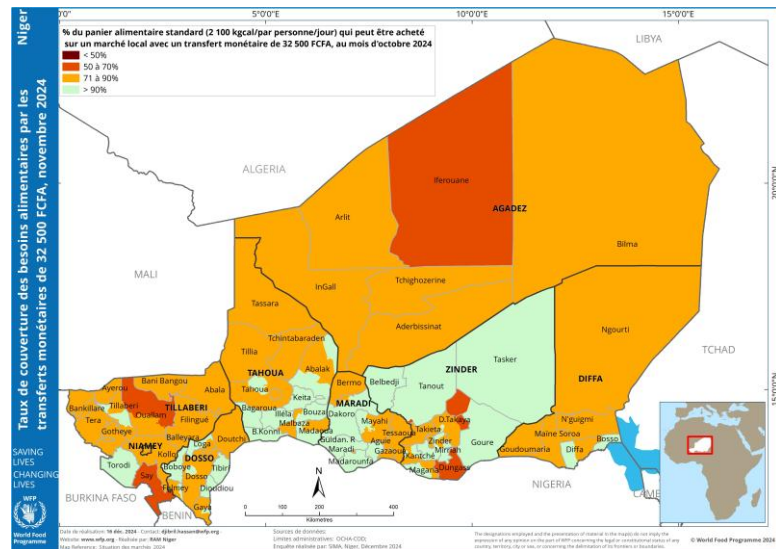
Pourcentage du panier alimentaire minimal de référence (MEB) qui peut être acheté sur les marchés locaux en novembre 2024, selon le montant des transferts monétaires du PAM (taille de la ration)

Carte 1 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 24 500 FCFA

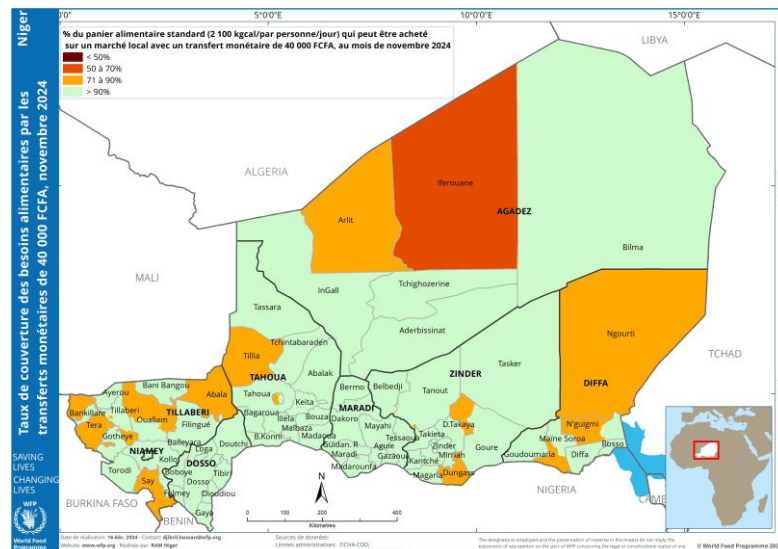


- En novembre 2024, le transfert monétaire de 24 500 CFA par ménage de 7 personnes, conçu pour couvrir **61 % du panier minimum de dépenses alimentaires (MEB)** dans le cadre de la ration prolongée du Programme Alimentaire Mondial (PAM), atteint cet objectif uniquement dans certains départements du sud du pays, notamment dans les régions de **Maradi, Zinder et Tahoua**. À **Iférouane**, ce montant ne permet de couvrir que **moins de 50 % du MEB** (voir Carte 1).
- Le transfert de **32 500 CFA**, prévu pour la ration de soudure et destiné à couvrir **80 % du MEB alimentaire** selon le Plan National de Réponse, ne permet d’atteindre cet objectif que dans les départements aussi situés au **sud du pays** (voir Carte 2).
- Le transfert de **40 000 CFA**, représentant **100 % du MEB**, distribué dans le cadre de la ration RRM par le PAM aux populations récemment déplacées, couvre **90 % ou plus du MEB** dans la majorité des départements concernés (voir Carte 3).

Carte 2 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 32 500 FCFA



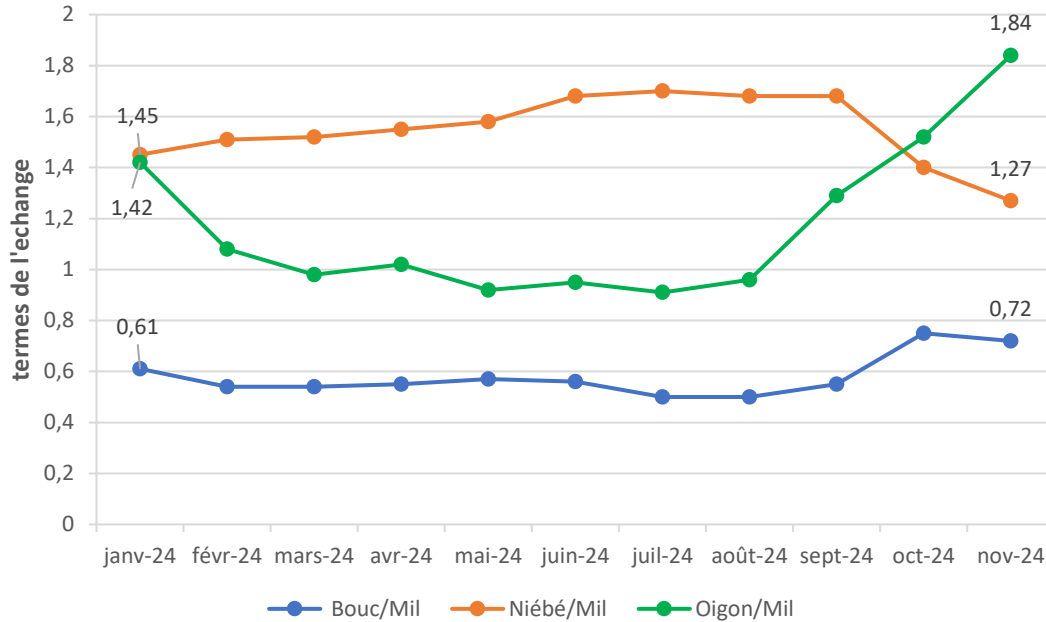
Carte 3 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 40 000 FCFA





8. Évolution des termes de l'échange en novembre 2024 : Impact sur les éleveurs et producteurs de niébé et d'oignons

Evolution des termes d'échange entre bouc, niébé et oignon par rapport au sac de mil de 100 kg



- **En novembre**, le prix moyen d'un bouc d'un an s'élève à **20 500 FCFA**, tandis que celui d'un sac de 100 kg de mil est fixé à **28 300 FCFA**. Ainsi, les termes de l'échange sont de **0,72** contre **0,75** le mois précédent, indiquant qu'un bouc moyen d'environ un an permet actuellement aux éleveurs nomades d'obtenir seulement 72 kg de mil. Par conséquent, *les termes de l'échange bouc/mil restent défavorables pour les éleveurs.*
- Pour le niébé, le prix moyen d'un sac connaît une forte baisse, s'établissant à **36 000 FCFA** contre **41 300 FCFA** le mois précédent, en raison de la bonne disponibilité du produit. Les termes de l'échange passent donc à **1,27** contre **1,40** le mois précédent, ce qui signifie qu'un sac de niébé permet d'obtenir 127 kg de mil. *Malgré cette diminution, les termes de l'échange restent favorables aux producteurs de niébé.*
- S'agissant de l'oignon, le prix moyen du sac enregistre une hausse, atteignant **52 200 FCFA** contre **44 900 FCFA** le mois précédent. Les termes de l'échange oignon/mil progressent ainsi à **1,84** contre **1,52**, montrant qu'un sac d'oignon procure 184 kg de mil. *Cela traduit une amélioration des termes de l'échange en faveur des producteurs d'oignon.*

Pour plus d'information, n'hésitez pas à joindre :

Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

Kokou AMOUZOU, Chef de l'unité RAM : kokou.amouzou@wfp.org

Salou MOUMOUNI HAROUNA, Analyste des marchés et SECAL : salou.moumouni@wfp.org

Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)

Hamissou BOUBACAR, Coordonnateur SIMA : hamissouboubakar@simaniger.net

Ibrahim NAMAIWA, Analyste des marchés : ibrahimnamaiwa@yahoo.fr